

REPUBLICQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP****Le six décembre deux mille dix neuf à 18h15,**

Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

| | |
|---|---|
| NOMBRE DE CONSEILLERS | En exercice : 43 Présents à la séance : 40 |
| DATE DE LA CONVOCATION | 29/11/2019 |
| DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION | 13/12/2019 |

OBJET :

**Mise à disposition réciproque de services ou parties de services de la Ville de Gap -
Fixation du montant définitif pour l'année 2019**

Étaient présents :

M. Roger DIDIER , Mme Rolande LESBROS , M. François DAROUX , Mme Maryvonne GRENIER , Mme Bénédicte FEROTIN , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Catherine ASSO , M. Daniel GALLAND , Mme Martine BOUCHARDY , Mme Françoise DUSSERRE , M. Maurice MARCHETTI , Mme Sarah PHILIP , M. Francis ZAMPA , Mme Raymonde EYNAUD , M. Claude BOUTRON , Mme Aïcha-Betty DEGRIL , M. Pierre PHILIP , Mme Véronique GREUSARD , Mme Chantal RAPIN , Mme Christiane BAR , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Elodie BRUTINEL LARDIER , M. Gil SILVESTRI , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jérôme MAZET , M. Stéphane ROUX , Mme Evelyne COLONNA , M. Jean-Michel MORA , M. Alexandre MOUGIN , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Ginette MOSTACHI , M. Joël REYNIER , Mme Isabelle DAVID , M. Guy BLANC , M. François-Olivier CHARTIER , M. Pierre-Yves LOMBARD , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Christophe PIERREL , Mme Vanessa PICARD , M. Jean-Louis DANGAUTHIER
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Bruno PATRON procuration à M. Daniel GALLAND

Absent(s) :

M. Vincent MEDILI, Mme Monique PARA

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Gil SILVESTRI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité,

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Vu la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 modifiée portant réforme des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu l'arrêté préfectoral n° 05-2016-10-26-001 du 26 octobre 2016 portant création de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

Vu la délibération n° 2017_12_23 du 8 décembre 2017 relative à la convention de mise à disposition réciproque de services ou parties de services entre la Ville de Gap et la Communauté d'Agglomération,

Considérant la nécessité de poursuivre la mutualisation engagée depuis le 1er janvier 2017 afin que le développement de l'intercommunalité ne conduise pas à la création d'une administration supplémentaire. Les communes membres se sont accordées pour mutualiser certains de leurs services à vocation transversale. Pour cela, elles s'appuient sur le fait que la Ville de Gap, en tant que ville centre de taille moyenne, possède déjà des services permettant de gérer, de manière partagée, la communauté d'agglomération et la ville de Gap dans leur taille actuelle,

Conformément à l'article 7 de la convention de mise à disposition réciproque de services ou parties de services entre la ville et la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance et compte-tenu des évolutions constatées au niveau du temps de travail consacré par les agents des services de la Ville de Gap dans le cadre de la mutualisation, il convient de prévoir une délibération de régularisation.

La Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE devra prendre une délibération concordante dès que cela sera possible.

Décision :

Il est proposé, sur avis du Comité Technique du 27 novembre 2019, de la Commission de l'Administration Générale et des Ressources Humaines et de la Commission des finances du 28 novembre 2019 :

Article 1: d'approuver la délibération de régularisation au titre de l'année 2019 relative à la mise à disposition réciproque de services ou de parties de services de la Ville de Gap au profit de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

Article 2: d'autoriser Monsieur le Maire au regard des crédits inscrits au budget à verser le montant de 106 812,86 € à l'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE au titre des dépenses de personnel et des coûts des moyens matériels administratifs et d'hébergement liées à la mise à disposition descendante de l'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE vers la Ville de GAP pour l'année 2019 sachant que la mise à disposition ascendante représente 1 542 539,60 € pour l'année 2019.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 41

Le Maire-Adjoint



Maurice MARCHETTI

Transmis en Préfecture le : 17 DEC. 2019

Affiché ou publié le : 17 DEC. 2019

ANNEXE 1

Parties de services mises à disposition

1. Cabinet / secrétariat du Président

- **Direction du Cabinet / Secrétariat du Maire, Président de la communauté d'agglomération / Secrétariat des manifestations / Huissiers**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction et le secrétariat regroupent : 8,1 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Toutes tâches de cabinet et de secrétariat liées aux responsabilités du Président de la communauté d'agglomération.
- tâches de gestion d'agenda de la Présidence de la communauté d'agglomération,
- organisation et mise en œuvre matérielle de manifestations et de la tenue d'instances communautaires,
- transmission d'informations.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 23 %.

- **Direction de la Communication**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 7,1 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Information des administrés du territoire sur la mise en place de nouveaux services relevant des compétences de l'agglomération (transports urbains, enlèvement des ordures ménagères, assainissement...)
- information des administrés du territoire relatives aux animations et festivités sur l'agglomération (loisirs, sports, culture...).

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 12 %.

.2 Direction Générale des Services

- **Direction Générale des Services et son secrétariat**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 3,4 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction de l'ensemble des services transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération (participation au bureau, aux commissions, aux réunions de services en lien avec les services de l'état),
- Supervision des décisions souhaitées par le bureau et le conseil de communauté (compte-rendu du bureau, impulsion des dossiers auprès des services...),
- Élaboration, organisation et suivi du Conseil communautaire (ordre du jour et convocation, supervision des notes de synthèses, comptes rendus, contrôle de légalité...).

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 40 %.

- **Direction de la sécurité publique**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 22,6 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Sécurisation du territoire et des aires du voyage

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 2 %.

- **Direction des Ressources Humaines**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 15.81 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Secrétariat, traitement des demandes de stages, des demandes d'emplois,

- Préparation et suivi du Comité Technique commun,
- Gestion des carrières et des paies du personnel et des élus,
- Organisation et gestion des recrutements permanents ou temporaires,
- Suivi des effectifs actuels et prévisionnels.
- Gestion des mobilités internes,
- Formation du personnel,
- Coordination et organisation des actions en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail des agents.
- Gestion des politiques de l'emploi,
- Suivi des dépenses de personnel et préparation du budget,
- Réalisation de tableaux de bord,

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 22%

- **Direction de la prospective**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Élaboration et mise en œuvre du PCAET

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 100%

3 Direction Générale Déléguées des Affaires Générales

- **Direction des Finances**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 10,5 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Secrétariat,
- Préparation et exécution budgétaires,
- Gestion comptable du patrimoine,
- Conduite des études d'analyses financières,
- Suivi de la fiscalité locale et des ressources,
- Gestion des systèmes d'information financière,
- Gestion des contrats d'assurance et de la sinistralité.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 37 %.

- **Direction du contrôle de gestion**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Gestion de la trésorerie, de la dette,
- Contrôle du budget,
- Suivi de la CCSPL,
- Suivi des Délégations de Service Public,
- Contrôle des associations.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 35 %.

- **Service Subventions**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

Le service regroupe : 1,2 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Aide au montage de dossiers de demande de subventions
- Gestion et suivi des subventions

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 60%.

- **Direction des Affaires Juridiques**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 1,5 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Préparation et suivi des séances du conseil communautaire,

- Adaptation aux règles particulières de fonctionnement liées à la qualité d'agglomération,
- Rédaction d'actes (PV de transfert, conventions, contrats de mutualisation, etc).
- Gestion des affaires juridiques (conseil, contentieux etc).

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 30 %.

- **Direction des Achats et Marchés Publics**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 9,6 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Gestion des procédures administratives et juridiques relatives aux marchés publics,
- Attribution, commission d'appel d'offre et prise des actes courant.
- Suivi comptable et financier.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 35 %.

- **Direction de la Population**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

Sur l'ensemble des agents de cette direction, une partie exerce des missions pour la communauté d'agglomération :

La Direction regroupe : 6,7 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Missions d'huissiers : reprographie, distributions de documents, préparation et réalisation des réceptions.
- Gestion du courrier arrivée et départ.
- Missions d'accueil du public et de standard téléphonique.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 10 %.

4. Direction Générale des Services Techniques

- **Direction Générale des Services Techniques et son secrétariat**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 3.9 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction générale des services techniques placés sous son autorité transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération (participation au Bureau, aux Conseils communautaires, aux commissions, aux réunions de services...).

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 35 %.

- **Direction Générale Déléguée aux programmes spécifiques, environnement, agriculture, eau et assainissement**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 4,3 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction déléguée des services placés sous son autorité transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération (participation au Bureau, aux Conseils communautaires, aux commissions, aux réunions de services ...).

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 70 %.

- **Direction des Bâtiments**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 32,75 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Construction de la déchetterie de la Flodanche
- Interventions et dépannages des bâtiments communautaires

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 5,6 %.

- **Direction du Nettoyement et Gestion des Déchets**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 18,86 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction des services placés sous son autorité transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 19 %.

- **Direction de la voirie**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 29,6 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction des services placés sous son autorité transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération
- Entretien des voiries des zones d'activités.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 7 %

- **Direction de la coordination technique, des concessions et de l'éclairage public**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 17 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction des services placés sous son autorité transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 1,6 %.

- **Direction des Systèmes d'information**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 8,8 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- La gestion des postes de travail (matériels et logiciels (informatique, télécoms, téléphonie), gestion du parc et son renouvellement, gestion des prestataires, assister et conseiller les utilisateurs, identifier les besoins de formation...).
- La gestion des serveurs (administration, sécurité, sauvegarde, plan de secours, anti virus, spam, firewall, maintien à jour système et middleware, accompagnement projets métiers, évolutions infrastructures...).
- La gestion des projets systèmes d'information (conduire les projets d'évolution, administration technique et fonctionnelle des progiciels et apports d'expertise, gestion et développement du SIG...).

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 23 %.

- **Direction du Parc Automobile**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 8.8 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Secrétariat, gestion budgétaire et comptable,
- Entretien courant de tous les véhicules du parc,
- Réparations de tous les véhicules par parc.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 5,3 %.

- 3.1.5 Direction Générale Adjointe à la Vie sociale

- **Direction de la Culture**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 69,76 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction des services placés sous son autorité

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 1 %.

- **Direction Générale Adjointe à la Vie sociale**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction, encadrement et suivi des missions de la Direction de la Politique de la Ville et de l'Emploi et de la Direction de la Jeunesse et du Développement des Quartiers consacrées à la communauté d'agglomération.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 20 %.

- **Direction de la Cohésion Urbaine et Sociale**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 40,6 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Animation partenariale du contrat de ville - comité de pilotage, veille réglementaire, suivi dispositif contractuel, conventions d'application.
- Gestion de la programmation annuelle.
- Animation de groupes de travail, coordination des acteurs et suivi des actions par piliers.
- Suivi de la participation des habitants
- Suivi de la politique habitat
- CISPD
- PLH
- Observatoire.

Secrétariat administratif (dont délibérations)

Suivi financier

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 4 %.

Annexe 1 CONVENTION - MISE A DISPOSITION DE SERVICES DE LA VILLE VERS L'AGGLOMERATION - ANNEE 2019

| Prévisionnel 2019 | | | | | | | | | | | |
|---|-----------------------------------|-----------------------|-----------------------------------|-------------------------------|--------------------------|----------------------|--|--|--|--|--------------|
| ETP actuels | Coefficient de mise à disposition | ETP mis à disposition | Coût unitaire salarial annuel ETP | Coût unitaire salarial annuel | Coût salarial annuel ETP | Coût salarial annuel | Coût unitaire Administratif et Hébergement | Coût des moyens matériels Administratifs et Hébergement annuel | Coût total annuel prévisionnel de mise à disposition ETP | Coût total annuel prévisionnel de mise à disposition | |
| | 8,10 | 0,23 | 1,86 | 45 962,45 | 41 366,20 | 85 628,04 | 77 065,23 | 1 782,80 | 3 321,36 | 88 949,40 | 80 386,59 |
| Direction du Cabinet / Secrétariat du Maire - Pôl de la CA/huissiers / secrétariat des manifestations | | | | | | | | | | | |
| Direction de la Communication | 7,10 | 0,12 | 0,85 | 39 247,60 | 34 832,25 | 33 438,96 | 29 677,08 | 1 782,80 | 1 518,95 | 34 957,90 | 31 196,02 |
| Direction de la Sécurité Public | 22,60 | 0,020 | 0,45 | 31 293,23 | 30 749,00 | 14 144,54 | 13 898,55 | 1 782,80 | 805,83 | 14 950,37 | 14 704,37 |
| Direction du Domaine Public et stationnement voirie | 11,00 | 0,00 | 0,00 | 28 614,63 | 28 614,63 | 0,00 | 0,00 | 1 782,80 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Direction Générale des Services | 3,40 | 0,40 | 1,36 | 59 012,12 | 50 160,30 | 80 256,48 | 68 218,01 | 1 782,80 | 2 424,81 | 82 681,09 | 70 642,62 |
| Direction des Ressources Humaines | 15,81 | 0,22 | 3,48 | 37 221,37 | 34 625,29 | 129 463,37 | 120 433,68 | 1 782,80 | 6 200,93 | 135 664,30 | 126 634,62 |
| Direction de la Prospective | 1,00 | 1,00 | 1,00 | 76 893,40 | 76 893,40 | 76 893,40 | 76 893,40 | 1 782,80 | 1 782,80 | 78 676,20 | 78 676,20 |
| Direction des Finances | 10,50 | 0,37 | 3,89 | 39 386,63 | 37 596,33 | 153 017,06 | 146 061,74 | 1 782,80 | 6 926,18 | 159 943,24 | 152 987,92 |
| Service des Subventions | 1,20 | 0,60 | 0,72 | 33 287,27 | 19 972,36 | 23 966,83 | 14 380,10 | 1 782,80 | 1 283,62 | 25 250,45 | 15 663,72 |
| Direction du Contrôle de Gestion | 1,00 | 0,35 | 0,35 | 62 576,06 | 62 576,06 | 21 901,62 | 21 901,62 | 1 782,80 | 623,98 | 22 525,60 | 22 525,60 |
| Direction des Affaires Juridiques | 1,50 | 0,30 | 0,45 | 36 718,57 | 27 538,93 | 16 523,36 | 12 392,52 | 1 782,80 | 802,26 | 17 325,62 | 13 194,78 |
| Direction des Achats et des Marchés Publics | 9,60 | 0,35 | 3,36 | 32 249,74 | 30 959,75 | 108 359,13 | 104 024,76 | 1 782,80 | 5 990,21 | 114 349,33 | 110 014,97 |
| Direction de la Population | 6,70 | 0,10 | 0,67 | 36 872,46 | 35 292,21 | 24 704,55 | 23 645,78 | 1 782,80 | 1 194,48 | 25 899,02 | 24 940,26 |
| Direction Guichet Unique | 3,80 | 0 | 0,00 | 36 423,75 | 34 602,56 | 0,00 | 0,00 | 1 782,80 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Direction Générale des Services Techniques | 3,90 | 0,35 | 1,37 | 58 041,68 | 56 590,64 | 79 226,89 | 77 246,22 | 1 782,80 | 2 433,52 | 81 660,42 | 79 679,75 |
| DGD aux programmes spécifiques environnement agriculture eau assainissement | 4,30 | 0,70 | 3,01 | 44 427,69 | 38 207,81 | 133 727,35 | 115 005,51 | 1 782,80 | 5 366,23 | 139 093,57 | 120 371,74 |
| Direction des Bâtiments | 32,75 | 0,056 | 1,83 | 39 730,20 | 39 429,22 | 72 865,19 | 72 313,19 | 1 782,80 | 3 269,66 | 76 134,84 | 75 582,84 |
| Direction du Nettoyement et Gestion des Déchets | 16,86 | 0,19 | 3,58 | 38 025,72 | 35 852,74 | 136 261,37 | 128 474,71 | 1 782,80 | 6 388,49 | 142 649,85 | 134 863,19 |
| Direction de la Voirie | 29,60 | 0,07 | 2,07 | 47 419,44 | 45 296,58 | 98 253,08 | 93 854,51 | 1 782,80 | 3 693,96 | 101 947,04 | 97 548,48 |
| Direction de la Coordination Technique, des Concessions et de l'Eclairage Public | 17,00 | 0,016 | 0,27 | 40 495,62 | 40 495,62 | 11 014,81 | 11 014,81 | 1 782,80 | 484,52 | 11 499,73 | 11 499,73 |
| Direction de la culture | 69,76 | 0,001 | 0,07 | 37 548,92 | 30 106,98 | 2 619,41 | 2 100,26 | 1 782,80 | 124,37 | 2 743,78 | 2 224,63 |
| Direction du Parc Automobile | 8,80 | 0,53 | 4,66 | 32 853,49 | 32 123,42 | 153 228,68 | 149 823,63 | 1 782,80 | 8 314,98 | 161 543,66 | 158 138,61 |
| Direction des Systèmes d'Information | 5,88 | 0,23 | 1,35 | 40 215,73 | 33 800,17 | 54 387,75 | 45 711,35 | 1 782,80 | 2 411,06 | 56 798,81 | 48 122,41 |
| Direction Générale Adjointe Via Sociale | 1,00 | 0,20 | 0,20 | 96 263,37 | 96 263,37 | 19 252,67 | 19 252,67 | 1 782,80 | 356,56 | 19 609,23 | 19 609,23 |
| Direction de la Cohésion Urbaine et Sociale | 40,60 | 0,04 | 1,62 | 33 724,23 | 31 118,27 | 54 768,15 | 50 536,07 | 1 782,80 | 2 895,27 | 57 663,42 | 53 431,34 |
| Sous totaux | 335,76 | | 38,49 | 1 104 595,37 | 1 025 064,09 | 1 583 902,68 | 1 473 925,41 | | 68 614,20 | 1 652 516,88 | 1 542 539,60 |
| Totaux | 335,76 | | 38,49 | | | | 1 473 925,41 | | 68 614,20 | | 1 542 539,60 |

